

Impact Multisports - Tableau des garanties

Impact multi sports

L'assurance des sportifs Européens dans le monde entier

La Carte Impact Multisports est destinée à couvrir les sportifs amateurs européens* dans le cadre de la pratique d'une activité sportive.

TARIFS	
Individuelle à la journée	3.20 €
Individuelle à l'année	51.00 €
Famille à l'année (foyer fiscal - 5 personnes maximum)	112.00 €

* Union Européenne et Suisse

Souscription en ligne sur Internet :
www.diot-montagne.fr ou www.impact-multisports.com

Un produit proposé par :



GRUPE BURRUS

DiOT
Montagne

COURTIER D'ASSURANCES

Résidence le Grand Coeur - Bat B
298 Av du Maréchal Leclerc - BP23
73704 Bourg st Maurice CEDEX
Tél : 04 79 07 05 88
Fax : 04 79 07 27 01

SAS au capital de 40 000 €
régie par le Code des Assurances
393 688 502 RCS Albertville



* Vous vivez, nous veillons
* Vous vivez, nous veillons

1 Promenade de la Bonnette
92330 GENEVILLIERS
Tél : 01 41 85 85 96
Fax : 01 41 65 83 08

SA au capital de 23 601 857 €
régie par le Code des Assurances
451 386 405 RCS Nanterre

TABLEAU DES MONTANTS DES GARANTIES

PRESTATIONS D'ASSISTANCE	MONTANTS TTC PAR PERSONNE
• ASSISTANCE AUX PERSONNES EN CAS DE MALADIE OU BLESSURE	
- Transport / Rapatriement	Frais réels
- Retour d'un accompagnant assuré	Billet retour
- Présence hospitalisation	Billet AR 150 € par nuit (maximum 10 nuits)
- Accompagnement des enfants	Billet AR ou hôtesse
- Chauffeur de remplacement	Billet ou chauffeur
- Retour anticipé en cas d'hospitalisation d'un membre de la famille	Billet retour
• FRAIS MEDICAUX	
- Remboursement complémentaire des frais médicaux à l'étranger	10 000 €
- Urgences dentaires	300 €
- Franchise des frais médicaux	50 €
- Avance sur frais d'hospitalisation à l'étranger	10 000 €
• FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS	
- Recherche et secours	20 000 €
• ASSISTANCE EN CAS DE DECES	
- Transport de corps	Frais réels
- Frais de cercueil ou d'urne	800 €
- Retour des membres de la famille ou d'un accompagnant assurés	Billet retour
- Retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille	Billet retour
• ASSISTANCE VOYAGE	
- Assistance en cas de sinistre au domicile	
- Retour	Billet retour
- Avance caution pénale à l'étranger	15 000 €
- Prise en charge des Honoraires d'avocats à l'étranger	3 500 €
- Transmission de messages urgents	Frais réels
- Envoi de médicaments sur place	Frais d'envoi
GARANTIES D'ASSURANCE	MONTANTS TTC PAR PERSONNE
• REMBOURSEMENT DES FRAIS MEDICAUX EN CAS D'ACCIDENT	
- Suite à la pratique d'une activité sportive garantie	3 500 €
- Prise en charge de matériel de rééducation	150 €
• REMBOURSEMENT DES FRAIS DE LOCATION SUITE A DOMMAGES AU MATERIEL DE SPORT OU DE LOISIR PERSONNEL	
- Frais de location	300 € / année avec un max de 2 sinistres/an
• FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS	
- Secours sur pistes balisées	Frais réels
• RESPONSABILITE CIVILE SPORTS ET LOISIRS	
- Dommages corporels	4 500 000 €
- Dommages matériels	45 000 €
<i>Franchise relative dommages matériels</i>	150 €
• FRAIS D'INTERRUPTION D'ABONNEMENT SPORTIF	
- Remboursement des prestations non utilisées en cas d'interruption sur avis médical de la pratique d'une activité sportive ou de loisir	Au prorata temporis avec un maximum annuel de 500 €
<i>Franchise relative</i>	50 € par sinistre
• INDIVIDUELLE ACCIDENT	
- Capital en cas de décès	5 000 €
- Capital en cas d'invalidité permanente	5 000 €
<i>Franchise relative</i>	10 % du taux d'invalidité

Document non contractuel, extrait des Conditions Générales et particulières du contrat 53 785 972.
Conditions complètes disponibles sur simple demande ou sur www.diot-montage.fr